

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1913)
Heft: 140

Rubrik: Expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réclamations auraient pu être désintéressées ou, du moins, la lutte pouvait revêtir un caractère courtois et se limiter à un antagonisme d'idées. Mais le mot « hodlerclique » a une sonorité trop particulière. Il s'agissait moins d'une lutte d'idées que d'une lutte d'individus ; moins d'une opposition d'esthétiques que d'une opposition de personnes ; moins d'intérêts généraux que d'intérêts particuliers.

Quand les accusateurs publics anathématiseront le jury de l'exposition de Munich, quand ils décrieront le succès artistique des expositions, quand ils blâmeront le choix des achats officiels, au nom de qui parlaient-ils ? au bénéfice de qui avaient-ils entrepris la dispute ? Je vais vous le dire de suite : c'est au bénéfice de la Sécession.

La Sécession est une société composée de « laïques » et de peintres qui peuvent être reçus sans avoir préalablement obtenu leurs lettres de noblesse, par exemple sans avoir participé à une exposition nationale suisse ou à une exposition étrangère d'une valeur correspondante.

La Société des peintres et sculpteurs exige cela. La Sécession est moins difficile. Cependant, tandis que la Société des peintres et sculpteurs comptent environ six cents membres, la Sécession n'en a que quatre-vingts et sur ces quatre-vingts ne comptent environ que quarante artistes (?) Cela ne limite pas son ardente ambition. Elle veut faire modifier la loi de manière à obtenir son jury personnel et sa représentation proportionnelle à la Commission fédérale des beaux-arts. Cette représentation serait actuellement assez faible. Mais il faut songer que demain la Sécession pourra s'augmenter de mille membres appartenant à tous les corps de métiers sans qu'elle compte un peintre de plus...

Or, à quel titre la Sécession demande-t-elle une modification si importante ? C'est tout simple. Elle prétend que la Société des peintres et sculpteurs représente une tendance : l'art allemand, « la Hodlerclique », tandis qu'elle symbolise la pure tradition de l'art romain.

Je crois que ces MM. les sécessionnistes ont commis une grave imprudence en organisant à Berne une exposition. Ici l'on n'est plus dans le domaine de la théorie, mais dans celui des faits. Il ne s'agit plus de promettre mais de montrer ce qu'on peut tenir. Et je vous assure que cette exposition vaut le voyage, parce qu'elle établit et rétablit très exactement la valeur artistique de la Sécession et qu'elle limite ses droits et ses revendications.

Ils sont trente exposants en tout ; trente dont vingt inconnus. Les dix autres furent familiers des expositions, et leur nom établit leur valeur artistique. Ce sont MM. Barzaghi-Catanéo, Elmiger, Fréd. Dufaux, Gianoli, Kaufmann, Ravel, Rutschi et Mmes Ravel et Stettler. Ce sont ces peintres qui constituent réellement cette Sécession qui causa tant de bruit, qui fit couler tant d'encre, et qui agita l'opinion jusque dans les journaux munichois.

Si l'on en excepte Mlle Marthe Stettler, la plus artiste et la plus moderne du groupe, l'impression qu'on éprouve est toute de tristesse. Il semble que par une prodigieuse aventure on ait tout à coup enfourché la merveilleuse machine avec quoi un héros de Wells parvint à explorer le temps... Tout ici date de trente à cinquante années ; tout est vieux, et ce qui est pire, c'est qu'on ne voit que redites banales de formes d'art révolu. Tout est médiocre. Il n'existe pas de terme plus juste pour synthétiser une exposition où les œuvres sont moyennes en leurs défauts comme en leurs qualités.

On chercherait en vain une individualité puissante, un tempérament artistique. Mais toute sensibilité y est médiocre, toute expression banale... On cherche l'indice d'une joie ou d'une douleur, d'une passion, d'une vie intérieure et pathétique qui s'exprime quand même en langue picturale... Et dans ces toiles figées, dans ces paysages morts et dans ces figures inertes, on ne surprend ni peine ni plaisir, mais seulement le labeur consenti, le travail sage, la besogne patiente qui assure avec le repos de l'esprit la paix de la vie matérielle.

Il faut cependant mettre à part M. Barzaghi dont la « Théodora » est d'une vanité énorme et puérile. Mais les autres ?... Véritablement, c'est banal, c'est fade, c'est quelconque.

Mlle Stettler, au milieu de cela, produit le seul plaisir qu'on puisse y prendre. Dans cette peinture aisée, — presque trop, — il y a une jeunesse, une vie joyeuse, une franche harmonie et une douceur qui adoucissent un peu l'amertume que verse tout le reste.

Et l'on se reprend à songer aux instances de la Sécession à réclamer justice ; on se souvient de ses cris indignés devant la montée invincible des forces jeunes et fécondes, et l'on s'aperçoit que cette prétendue victime meurt de sa médiocrité — simplement.

(*La Suisse*, no 263.)

L. FLORENTIN.

Concours.



La Banque Cantonale Neuchâteloise à Neuchâtel ouvre un concours entre les architectes suisses en vue d'obtenir des projets de plans pour un nouvel *hôtel de la Banque* à Neuchâtel.

(Voir aux annonces, 8^{me} page.)

Expositions.



Salon fédéral 1914 (*Exp. Nationale Suisse*) à Berne, du 15 mai au 15 novembre.

Announces jusqu'au 25 février 1914.

Envois du 1^{er} au 20 avril 1914.

(Communiqué par le Dép^t féd. de l'Intérieur.)



Section suisse d'art graphique à l'Exposition internationale des arts du livre et des arts graphiques à Leipzig 1914, du 1^{er} mai au 31 octobre.

Announces jusqu'au 10 janvier 1914.

Envois du 15 au 25 janvier 1914.

(Communiqué par le Dép^t fédéral de l'Intérieur.)



Exposition Louis de Meuron, Henri Huguenin, Maurice Mathey.

Salles Léopold Robert, Neuchâtel, du 20 novembre au 14 décembre.



Edmond Bille.

Exposition de Peintures, Dessins et Gravures sur bois, au Musée Rath à Genève, du 20 novembre au 14 décembre.



Section de Berne.

Exposition de Noël au Musée des B.-A., du 30 novembre au 31 décembre.

CONCOURS DE PLANS



La
Banque Cantonale Neuchâteloise
à Neuchâtel

ouvre un concours entre les architectes suisses en vue d'obtenir des projets de plans pour un **NOUVEL HOTEL DE LA BANQUE à Neuchâtel**.

Les intéressés sont invités à prendre part à ce concours. Le programme avec annexes, contenant tous les renseignements nécessaires, est délivré aux architectes sur demande adressée à la Direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 6 décembre 1913.

Banque Cantonale Neuchâteloise :
Le Directeur, CHATELAIN.

